

janvier 2024

RÉPERTOIRE DES
PROGRAMMES DE
FINANCEMENT POUR LES
MUNICIPALITÉS ET ORGANISMES
DE LA MRC DU GRANIT
Développement local



Sommaire

Changements climatiques	Pages 1-2
Mobilité durable	Pages 2-3
Infrastructures sportives et récréatives	Page 4
Formation	Page 5
Jeunesse	Page 5
Territoire public	Page 5
Subventions et commandites	Page 6
À surveiller	Page 6

Changements climatiques

PROGRAMME AIDE AU COMPOSTAGE DOMESTIQUE ET COMMUNAUTAIRE (ACDC)

Objectifs

- Un programme d'aide financière qui aide au compostage domestique et communautaire (ACDC) et qui vise à soutenir des municipalités de faible taille (moins de 5 000 habitants), afin de détourner la matière organique de l'élimination.

Demandeurs admissibles

- Municipalités (moins de 5 000 personnes)
- Les territoires non organisés (TNO)
- OBNL

Conditions

- Le montant maximal d'aide financière est de 100 000 \$ par entité
- Dépôt de la demande avant le 31 octobre 2024

 [SITE WEB DE RECYC-QUÉBEC QUÉBEC](#)

FONDS BASSIN VERSANT

Objectifs

- Les sommes du Fonds bassin versant sont disponibles à tous les organismes et associations travaillant pour une meilleure qualité de l'eau de la région. Que ce soit pour des actions sur le terrain, des projets de sensibilisation ou pour des études scientifiques, les promoteurs sont invités à présenter des projets structurants et sociétaux ayant pour but de maintenir ou d'améliorer la qualité de l'eau dans la MRC du Granit.

Demandeurs admissibles

- Municipalités, OBNL ou particulier de la MRC du Granit
- Coopérative dont les activités sont similaires à celles d'un OBNL

Conditions

- Le montant maximal d'aide financière est de 7 000 \$
- Dépôt de la demande avant le 1er mars 2024

 [SITE WEB DE LA MRC DU GRANIT](#)

FONDS POUR DES ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES

Objectifs

- Encourager les pratiques écoresponsables dans les événements qui ont lieu sur le territoire de la MRC du Granit.

Demandeurs admissibles

- Municipalités, OBNL ou particulier de la MRC du Granit

Conditions

- Le montant maximal d'aide financière est de 2 000 \$
- Dépôt de la demande avant le 20 mars 2024

 [SITE WEB DE LA MRC DU GRANIT](#)

FONDS DU DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN

Objectifs

- Participer à la préservation de la faune et de son habitat ainsi qu'au développement des activités socio-économiques. Les propriétaires des parcs éoliens tiennent à ce que ces parcs s'intègrent harmonieusement dans leur milieu d'accueil et que leur implantation soit une occasion de contribuer à améliorer le cadre de vie et l'environnement, des communautés concernées.

Demandeurs admissibles

- Municipalités

Conditions

- Financement de 60 % du coût total du projet et jusqu'à un maximum de 4 000 \$
- Dépôt de la demande avant le 18 avril 2024

 [SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT-BELLARMIN](#)

Changements climatiques

LES ARBRES COMESTIBLES

Objectifs

- Planification et réalisation de projets de verdissement permettant de mieux adapter les milieux aux impacts des changements climatiques

Demandeurs admissibles

- Municipalités;
- MRC

Conditions

- Le montant maximal d'aide financière peut varier selon les projets et jusqu'à un maximum de 2 000 000 \$
- Dépôt de la demande avant le 31 mars 2025



[SITE WEB DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS](#)

Mobilité durable

MOBILISATIONS

Objectifs

- Le programme a pour objectif d'accroître, chez les citoyens et les entreprises, la connaissance des solutions existantes et innovantes de mobilité durable des personnes et des marchandises afin d'en favoriser l'usage. À cette fin, le programme soutient des partenaires dans la réalisation d'activités de sensibilisation, d'information, de promotion et de mobilisation de la mobilité durable des personnes et des marchandises.

Demandeurs admissibles

- Municipalités;
- MRC;
- OBNL;
- Une coopérative régie par la Loi;
- Communauté autochtone

Conditions

- Financement de 80 % des dépenses admissibles effectivement engagées pour réaliser un projet par un OBNL ou 50 % des dépenses admissibles effectivement engagées pour réaliser un projet par tout autre organisme ou regroupement d'organismes bénéficiaires. Un maximum prévue de 200 000 \$ / projet d'envergure nationale et 70 000 \$ /projet d'envergure locale ou régionale.
- Dépôt de la demande avant le 30 avril 2024



[SITE WEB DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE](#)

FONDS POUR LES SOLUTIONS DE TRANSPORT EN COMMUN EN MILIEU RURAL

Objectifs

- Immobilisations ou le matériel roulant doivent faire partie d'une solution de transport en commun.

Demandeurs admissibles

- Municipalités;
- OBNL

Conditions

- Financement de 75% à 80\$ des dépenses admissibles, selon les demandeurs, jusqu'à un maximum de 3 000 000 \$
- Dépôt en continu



[SITE WEB D'INFRASTRUCTURES CANADA](#)

Mobilité durable

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES "CHANGEZ, RECHARGEZ"

Objectifs

- Accélérer la mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques dans les communautés mal desservies.
- Augmenter l'accessibilité des bornes de recharge pour véhicules électriques dans les lieux publics, les immeubles résidentiels à logements multiples (IRLM) et les lieux de travail.

Demands admissibles

- Municipalités;
- Communautés

Conditions

- Le montant maximal d'aide financière est de 125 000 \$ par projet et 750 000 \$ par année, sur une période de 3 ans
- Dépôt de la demande avant le 22 février 2024

 [SITE WEB DE AVIVA CANADA INC.](#)

PROGRAMME D'AIDE AUX INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ACTIF (VÉLOCE III) - VOLET 1 - DÉVELOPPEMENT DE LA ROUTE VERTE ET DE SES EMBRANCHEMENTS

Objectifs

- Ce programme a pour objectif de soutenir le développement, l'amélioration et l'entretien d'infrastructures de transport actif afin de promouvoir ce type de déplacement, d'encourager le tourisme durable, d'améliorer le bilan routier, de contribuer à la prévention en santé et de réduire les émissions de gaz à effet de serre causées par les déplacements des personnes.
- Volet 1 – Développement de la Route verte et de ses embranchements :
 - Assurer le développement et le parachèvement de la Route verte;
 - Assurer le développement et l'interconnexion des réseaux cyclables régionaux gravitant autour de la Route verte.

Demands admissibles

- MRC;
- OBNL
- Les conseils d'arrondissement;
- Les conseils d'agglomération;
- Les communautés autochtones.

Conditions

- Financement de 50% des dépenses admissibles jusqu'à un maximum prévue pour le type de travaux admissibles en question.
- Dépôt de la demande avant le 31 mars 2025

 [SITE WEB DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE](#)

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE DU FONDS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (PAFFSR)

Objectifs

- L'objectif général du PAFFSR est de soutenir financièrement un maximum d'initiatives ou de projets de sécurité routière et d'aide aux victimes de la route.

Demands admissibles

- Municipalités;
- MRC;
- Établissement ou organisme du réseau de l'éducation ou de la santé et des services sociaux;
- Communauté autochtone

Conditions

- Financement de 80 % des dépenses admissibles pour les organismes admissibles et 50 % pour les personnes morales de droit privé à but lucratif jusqu'à un maximum de 350 000 \$.
- Dépôt de la demande avant le 19 janvier 2024

 [SITE WEB DE AVIVA CANADA INC.](#)

Infrastructures sportives et récréatives

FONDS DE SOUTIEN « INFRASTRUCTURES ACTIVES »

Objectifs

- Soutenir les projets municipaux d'aménagement, de réfection et de mise aux normes, afin de s'assurer de la qualité des sites extérieurs de pratique de loisir actif, d'activité physique et de sport, pour le bénéfice de tous.

Demands admissibles

- Municipalités

Conditions

- Financement variable selon les projets et de maximum de 9 999 \$
- 18 février 2024

 [SITE WEB DU CONSEIL SPORT LOIRSIR DE L'ESTRIE \(CSLE\).](#)

FONDS DE SOUTIEN « INCLUSION EN ACTIVITÉ PHYSIQUE »

Objectifs

- Soutenir des initiatives collectives en sport, en activité physique et en plein air qui répondent à un besoin d'inclusion, et qui ont un rayonnement supra local ou régional.

Demands admissibles

- Municipalités ou MRC;
- OBNL;
- Centre de la petite enfance (CPE)

Conditions

- Financement variable selon les projets et de maximum de 9 999 \$
- 19 février 2024

 [SITE WEB DU CONSEIL SPORT LOIRSIR DE L'ESTRIE \(CSLE\).](#)

FONDS DE TRANSPORT ESTRIEN

Objectifs

- Soutenir les organisations scolaires, municipales et associatives, en remboursant une partie des frais liés aux déplacements pour leur participation à des activités spécifiques.

Demands admissibles

- Municipalités ou MRC;
- OBNL en loisir, en sport ou en plein air;
- Écoles primaires, secondaires ainsi que les institutions d'enseignement supérieur

Conditions

- Financement de 2 000 \$ par projet jusqu'à un maximum de 40 026 \$.
- En continu

 [SITE WEB DU CONSEIL SPORT LOIRSIR DE L'ESTRIE \(CSLE\).](#)

FONDS DE DÉPANNAGE EN FORMATION 2023-2024

Objectifs

- Soutenir la formation des animateurs, des coordonnateurs, des accompagnateurs, des guides, des arbitres, des officiels et des entraîneurs en loisir, en sport et en plein air de l'Estrie.

Demands admissibles

- Municipalités;
- Membres actifs;
- Membres scolaires du CSLE

Conditions

- Financement de 1 500 \$ par organisation et les dépenses pour la formation d'un seul individu ne peuvent dépasser 750 \$, jusqu'à un maximum de 100 000 \$.
- 1er mars 2024

 [SITE WEB DU CONSEIL SPORT LOIRSIR DE L'ESTRIE \(CSLE\).](#)

Formation

FONDS DE DÉPANNAGE EN FORMATION 2023-2024

Objectifs

- Soutenir la formation des animateurs, des coordonnateurs, des accompagnateurs, des guides, des arbitres, des officiels et des entraîneurs en loisir, en sport et en plein air de l'Estrie.

Demandeurs admissibles

- Membres actifs, municipaux et scolaires du CSLE

Conditions

- Subventions allant jusqu'à 1 500 \$ avec un soutien maximal selon le nombre de personnes formées
- Dépôt en continu

 [SITE WEB DU CONSEIL SPORTS ET LOISIR DE L'ESTRIE](#)

Jeunesse

PROJETS DU PARTENARIAT JEUNESSE

Objectifs

- Soutenir et accélérer la réalisation d'initiatives environnementales portées par des jeunes de 15 à 29 ans, au Québec, ayant des retombées positives dans leur communauté. Le soutien financier est attribué à des projets qu'ils soient au stade de l'idée, du test ou bien en cours de réalisation.

Demandeurs admissibles

- Jeune ou groupe de jeunes citoyens de 15 et 29 ans (comité ou association étudiante, collégial ou universitaire);
- OBNL OU COOP (majoritairement composée de jeunes ou qui implique le public ciblé dans la démarche)

Conditions

- Financement de 5 000 \$ maximum
- Dépôt maximum le 16 février 2024

 [SITE WEB D'ENVIRONNEMENT JEUNESSE](#)

Territoire public

PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE PUBLIC VOLET 2 - SOUTIEN À LA RÉALISATION D'AMÉANGEMENTS PUBLICS ET COMMUNAUTAIRES

Objectifs

- Accroître l'implantation et l'expansion d'aménagements publics et communautaires sur le territoire public.

Demandeurs admissibles

- Organismes à but lucratif (OBL);
- Petites et moyennes entreprises (PME);
- Municipalités;
- MRC;
- Communauté autochtone.

Conditions

- Financement de 50% des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 200 000 \$
- Dépôt maximum le 30 novembre 2023 (un nouvel appel au projet aura lieu à partir du 1er décembre 2023)

 [SITE WEB DU MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊT](#)

Subventions et commandites

BANQUE NATIONALE - POLITIQUE DE COMMANDITES

Lignes directrices

- Le tennis
- La jeunesse
- L'entrepreneuriat

[LIEN POUR DÉPOSER UNE DEMANDE](#)

DÉPÔT EN CONTINU

JEAN COUTU - ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Lignes directrices

- La santé;
- Le mieux-être de la population

[LIEN POUR DÉPOSER UNE DEMANDE](#)

DÉPÔT EN CONTINU

DESJARDINS - ENGAGEMENT DANS LA COMMUNAUTÉ

Lignes directrices

- Emploi et main-d'œuvre
- Entreprenariat et relève
- Logement social et habitation
- Arts et culture
- Réussite éducative des jeunes, persévérance scolaire
- Environnement
- Sports et loisirs

[LIEN POUR DÉPOSER UNE DEMANDE](#)

DÉPÔT EN CONTINU

POSTES CANADA - SUBVENTIONS POUR DES PROJETS COMMUNAUTAIRES DE SOUTIEN

Lignes directrices

- Accroître la capacité d'une organisation et de créer ou d'étendre des services plutôt que de maintenir des services existants

[LIEN POUR DÉPOSER UNE DEMANDE](#)

RETOUR DU PROGRAMME EN FÉVRIER 2024

HYDRO-QUÉBEC - PROGRAMME D'OCTROI DE DONS OU COMMANDITES

Lignes directrices

- Réduction des gaz à effet de serre
- Vitalité des régions
- Inclusion sociale

[LIEN POUR DÉPOSER UNE DEMANDE](#)

DÉPÔT EN CONTINU

CASCADES - DONS ET COMMANDITES

Lignes directrices

- Le développement durable;
- L'éducation et l'entrepreneuriat;
- Le sport amateur et l'activité physique en général;
- Le milieu sociocommunautaire.

[LIEN POUR DÉPOSER UNE DEMANDE](#)

DÉPÔT EN CONTINU

SADC RÉGION DE MÉGANTIC

Lignes directrices

- OBNL;
- Coopérative.

[LIEN POUR DÉPOSER UNE DEMANDE](#)

DÉPÔT EN CONTINU

À surveiller



[EXPÉRIENCE EMPLOI JEUNESSE DE L'ACPL \(FÉVRIER 2024\)](#)



[PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER EN ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES EN CAMP DE JOUR \(PRINTEMPS 2024\)](#)



[FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL \(PRINTEMPS 2024\)](#)



[SOUTIEN FINANCIER POUR FÊTE D'ACCUEIL MUNICIPAL \(CONTACTER L'ÉQUIPE EN DÉVELOPPEMENT LOCAL\)](#)



[SIGNATURE INNOVATION](#)



[PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR \(PAFIRSPA\) \(DÉCEMBRE 2024\)](#)

D'autres programmes peuvent exister, n'hésitez pas à communiquer avec votre équipe de développement local et régional de la MRC du Granit, pour plus d'information.